



PERMIS MOTO A1/A2

Forfait 20 heures _____ **987,00 €**

Frais de dossier
Kit pédagogique
Forfait code (cours illimités en salle + accès code en ligne, valable 6 mois)
Evaluation de conduite
20 heures de conduite
Frais d'accompagnement aux examens (plateau et circulation)

Taxe examen code (à régler sur le site de la Poste) : 30,00 €

PERMIS MOTO A2 SI TITULAIRE DU PERMIS A1

Forfait 15 heures _____ **917,00 €**

Frais de dossier
Kit pédagogique
Forfait code (cours illimités en salle + accès code en ligne, valable 6 mois)
Evaluation de conduite
15 heures de conduite
Frais d'accompagnement aux examens (plateau et circulation)

Taxe examen code (à régler sur le site de la Poste) : 30,00 €

Frais de dossier supplémentaires pour les financements (par sociétés professionnelles ou organismes spécifiques) : 115,00 €
Leçon de conduite supplémentaire : 56,00 € de l'heure

En cas d'échec aux épreuves d'examen

Frais d'accompagnement à l'examen plateau : 57,00 €
Frais d'accompagnement à l'examen circulation : 69,00 €
Taxe examen code (à régler sur le site de la Poste) : 30,00 €

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE



- Casque norme CE
- Gants norme CE
- Blouson épais
- Jean
- Chaussures couvrant les chevilles

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Photo d'identité (sans lunettes) : plaquette « e-photo » conforme ANTS** (avec signature électronique et code chiffré)
- Carte d'identité recto-verso ou passeport** (en cours de validité)
- Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)
Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :
 - La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur
 - Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »
- Permis de conduire recto-verso** (si titulaire d'une autre catégorie, dont AM)
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** (obligatoire de 17 à 25 ans)

JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national

Si vous êtes mineurs :

- Une autorisation parentale sera à signer au bureau lors de l'inscription.
- Si le représentant légal porte un nom différent, merci de fournir le livret de famille (pages des parents et de l'enfant).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

250 € à l'inscription
250 € à l'obtention du code de la route
250 € à l'examen plateau
Le solde à l'examen circulation